



DECLARATION DES ELUS CGT AU C.S.E. DU 27 JUIN 2022 CONSULTATION SUR LE TRAVAIL DU 14 JUILLET 2022

Le C.S.E. est convoqué aujourd'hui, pour se positionner sur le travail d'un jour férié, à savoir le 14 juillet, qui est la journée de la fête nationale.

La **CGT** se pose les questions suivantes : Comment en sommes-nous arrivés à 4000 heures de retard à la recharge ? Est-ce le reflet d'une incapacité à gérer les postes goulots ?

Tant que la direction ne réalisera pas les embauches nécessaires, les investissements pour garantir un niveau de performance sur nos moyens de production, nous serons toujours dans la même incapacité à produire de manière normale.

SAFRAN se retrouve confronté à un problème de main d'œuvre, dont la responsabilité lui incombe, vu la dégradation au niveau de la rémunération, des conditions de travail, d'une pression toujours plus élevée sur les épaules des salarié(e)s, ce qui ne rend plus le site attractif, ces problèmes sont d'ailleurs reconnus par le management.

Le DRH nous a présenté lors du dernier C.S.E. ordinaire, la projection des embauches sur les prochains mois, mais encore faut-il que les futurs embauchés restent dans l'entreprise, une fois qu'ils auront compris les conditions réelles de **Qualité de Vie au Travail** sur MOLSHEIM.

La nouvelle convention collective de la métallurgie n'arrangera pas cette situation.

Encore une fois ce sont toujours les mêmes salarié(e)s qui sont demandés à travailler et n'oublions pas l'option ++ qui est obligatoire, c'est-à-dire venir également le samedi suivant.

Nous avons déjà à fin avril 5156 heures supplémentaires réalisées, hors jours fériés.

De plus chez MRO, il a été annoncé dans un secteur, que les horaires décalés seront bientôt mis en application. Au final c'est toujours la même catégorie de personnel qui trinque.

Pour toutes ses raisons évoquées, les élu(e)s **CGT** donneront un avis défavorable sur le travail du 14 juillet 2022.

MOLSHEIM, le 27 juin 2022